

VILLE DE PINCOURT

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Pincourt, tenue au lieu ordinaire des séances dudit conseil, **le mardi 14 février 2023**, à 19 h, selon la loi et à laquelle sont présents :

Présidée par Monsieur le maire Claude Comeau

Mesdames les conseillères Diane Boyer et Claudine Girouard-Morel, messieurs les conseillers Hugo Gendreau, Sam Ierfino et René Lecavalier

Était aussi présente : Me Charlotte Gagné, greffière

Absence motivée : Madame la conseillère Denise Bergeron

- 2023-02-022 SUJET : OUVERTURE DE LA SÉANCE DU MOIS DE FÉVRIER 2023 ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- À 19 h 00, d'ouvrir la séance ordinaire du mois de février 2023 et d'adopter l'ordre du jour de ladite séance.
- PÉRIODE DE PAROLE AU PUBLIC**
- Personne ne s'est manifesté à la période de parole au public.
- 2023-02-023 SUJET : DISPENSE DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JANVIER 2023 ET APPROBATION DUDIT PROCÈS-VERBAL
- PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'accorder une dispense de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 janvier 2023, copie dudit procès-verbal ayant été transmise à tous les membres du conseil en conformité avec l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*.
- D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 janvier 2023.
- 2023-02-024 SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES PERSONNES ENGAGÉES
- Considérant l'autorisation accordée au directeur général en vertu de l'article 5.1 du Règlement numéro 838 – Règlement de délégation de compétences à certains fonctionnaires municipaux, il est
- PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des mouvements de personnel pour le mois de janvier 2023 conformément à l'article 5.1 alinéa 2) du Règlement numéro 838. (Liste numéro MP-2023-02)
- 2023-02-025 SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES AUTORISÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR LES MOIS DE DÉCEMBRE 2022 ET JANVIER 2023

VILLE DE PINCOURT

Considérant l'autorisation accordée au directeur général en vertu de l'article 5.1 du Règlement numéro 838 – Règlement de délégation de compétences à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Hugo Gendreau
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt de la liste des transferts budgétaires autorisés par le directeur général pour les mois de décembre 2022 et janvier 2023 conformément à l'article 5.1 alinéa i) du Règlement numéro 838.

2023-02-026 SUJET : NOMINATION DE MADAME SHARON DOL ET AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'ADDENDA AU CONTRAT DE TRAVAIL - DIRECTRICE DES RESSOURCES HUMAINES PAR INTÉRIM

Considérant la recommandation de la direction générale;

Considérant la recommandation en ce sens de la Commission d'administration et de finances du 31 janvier 2023, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De nommer madame Sharon Dol à titre de directrice des ressources humaines par intérim.

D'autoriser le maire, monsieur Claude Comeau et le directeur général, Me Etienne Bergevin Byette, à signer l'addenda au contrat de travail de madame Sharon Dol.

De féliciter et souhaiter bon succès à madame Dol dans le cadre de ses nouvelles fonctions.

2023-02-027 SUJET : NOMINATION DE ME CHARLOTTE GAGNÉ ET AUTORISATION DE SIGNATURE DU CONTRAT DE TRAVAIL - DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE ET GREFFIÈRE

Considérant la recommandation de la direction générale;

Considérant la recommandation en ce sens de la Commission d'administration et de finances du 31 janvier 2023, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De nommer Me Charlotte Gagné, directrice générale adjointe et greffière.

D'autoriser le maire, monsieur Claude Comeau et le directeur général, Me Etienne Bergevin Byette, à signer le nouveau contrat de travail de Me Charlotte Gagné.

De féliciter et souhaiter bon succès à Me Gagné dans le cadre de ses nouvelles fonctions.

2023-02-028 SUJET : ADOPTION DE L'ORGRANIGRAMME 2023

Considérant la recommandation de la direction générale;

VILLE DE PINCOURT

Considérant la présentation en ce sens à la Commission d'administration et de finances du 31 janvier 2023, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter l'organigramme 2023 de la Ville de Pincourt.

2023-02-029 SUJET : RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ASSURANCE ACCIDENT DES BÉNÉVOLES DE LA VILLE DE PINCOURT POUR L'ANNÉE 2023

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Hugo Gendreau
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner le renouvellement pour l'année 2023 du contrat d'assurance SSQ, Société d'assurance Inc. « Accident des bénévoles » numéro 1LW60, pour une prime totale de 2 306,44 \$, toutes taxes incluses.

De répartir cette dépense aux différents postes budgétaires des services de la Ville pour l'année 2023.

2023-02-030 SUJET : APPUI À LA DÉMARCHE D'AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE SECONDAIRE DU CHÊNE-BLEU

Considérant que l'île Perrot est un milieu de vie familial, en pleine effervescence, axé sur les activités sportives, récréatives, communautaires et agricoles, avec une population relativement jeune dont la moyenne d'âge de 41,5 ans se situe en deçà de la moyenne provinciale de 42,5 ans;

Considérant que la population de 0 à 24 ans représente 28 % de la population totale de l'île;

Considérant que les écoles du territoire comptent 4 268 étudiants inscrits en 2021 dans sept écoles primaires francophones, deux au niveau anglophone et une école secondaire francophone;

Considérant que le dernier recensement de Statistique Canada, soit celui de 2021, établit la population de l'île Perrot à 39 723 personnes et que dans les dernières années, l'île a connu un développement important passant de 32 994 personnes en 2006 à sa population actuelle;

Considérant que le décret de population du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour l'année 2023 est de 40 425 habitants et que les perspectives de développement portent à croire que ce même élan de croissance démographique se poursuivra d'ici 2025, notamment en raison des objectifs de densification de la Communauté métropolitaine de Montréal à laquelle appartiennent les municipalités de l'île Perrot;

Considérant que l'école secondaire du Chêne-Bleu (le « Chêne-Bleu »), construite en 2003, a une capacité d'accueil de 1 200 élèves, mais que celle-ci accueille actuellement 1 800 élèves, soit 600 de plus que sa capacité maximale;

Considérant que le Centre de services scolaire des Trois-Lacs a d'ailleurs décidé du retrait des programmes scolaires particuliers Sport-études et Arts-études du Chêne-Bleu à compter de l'année scolaire

VILLE DE PINCOURT

2023-2024 en raison, notamment, du manque d'espace dans cette école ;

Considérant que ces programmes scolaires particuliers comptent environ 400 élèves et que le Chêne-Bleu accueillera donc un nombre d'élèves qui excédera sa capacité maximale, et ce, même après le départ de ces 400 élèves;

Considérant qu'afin de répondre adéquatement aux besoins éducatifs actuels et futurs des jeunes de l'île Perrot et dans le but de désengorger l'infrastructure d'enseignement au Chêne-Bleu, de nouveaux espaces doivent être aménagés ;

Considérant que les villes de L'Île-Perrot, de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot et de Pincourt, ainsi que la municipalité de Terrasse-Vaudreuil, qui composent le territoire de l'île Perrot, ont fait parvenir au ministre de l'Éducation, monsieur Bernard Drainville, une lettre en ce sens, en appui à la demande d'agrandissement de l'école secondaire du Chêne-Bleu.

En conséquence, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Hugo Gendreau
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la Ville de Pincourt appuie la demande déposée par le Centre de services scolaire des Trois-Lacs en octobre 2021 et de nouveau en septembre 2022 auprès du ministère de l'Éducation du Québec afin d'autoriser l'agrandissement de l'école secondaire du Chêne-Bleu.

De faire parvenir copie de la présente résolution aux bureaux du ministre de l'Éducation, monsieur Bernard Drainville, au Centre de services scolaire des Trois-Lacs et aux trois autres municipalités de l'île Perrot.

2023-02-031 **SUJET :** DÉPENSE FINANCÉE PAR LE FONDS DE RÉSERVE PARCS, TERRAINS DE JEUX ET STATIONNEMENTS ET LE SURPLUS NON RÉSERVÉ - OCTROI D'UN CONTRAT POUR LA CONCEPTION ET LA CONSTRUCTION D'UN SKATEPARK ET D'UN PUMPTRACK SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE PINCOURT - APPEL D'OFFRES 2022-012

Considérant l'appel d'offres 2022-012 lancé du 20 octobre 2022 au 30 janvier 2023 ;

Considérant l'évaluation qualitative de la soumission dans le cadre de l'appel d'offres précédemment mentionné ;

Considérant l'offre reçue et son analyse par un comité :

Firmes ayant soumissionné	Soumission conforme	Coût (taxes incluses)	Pointage final	Rang
Tessier Récréo-Parc Inc.	Oui	431 143,48 \$	84,5	1
Construction RD Skateparc	Oui	431 156,25 \$	79	2

Il est,

VILLE DE PINCOURT

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'octroyer un contrat pour la conception et la construction d'un skatepark et d'un pumtrack sur le territoire de la ville de Pincourt à « Tessier Récréo-Parc Inc. », pour la somme de 431 143,48 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense financée par le fonds de réserve parcs, terrains de jeux et stationnements et le surplus non réservé soit imputée au poste budgétaire 22.700.10.036.

2023-02-032 SUJET : AUTORISATION POUR LA TENUE D'UNE (1) JOURNÉE D'ACTIVITÉS, LE 12 AOÛT 2023 À L'OCCASION DE LA FÊTE DE PINCOURT INCLUANT LA JOURNÉE DES POMPIERS DU MÊME JOUR

CONSIDÉRANT que le comité organisateur ainsi que la direction générale prennent soin de planifier les activités, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la tenue d'un (1) jour d'activités, le 12 août 2023 pour la Fête de Pincourt, incluant la Journée des pompiers, et de reconnaître cette dernière comme activité spéciale de la Ville de Pincourt.

D'autoriser un défilé de camions d'incendie et de véhicules d'urgence dans les rues de Pincourt le samedi 12 août 2023.

D'autoriser le lancement de pièces pyrotechniques le 12 août 2023.

D'autoriser la vente de rafraîchissements et de produits alimentaires le 12 août 2023.

D'autoriser la fin des activités du samedi 12 août 2023, au parc Bellevue, au plus tard à minuit.

D'autoriser le directeur du Service d'urgence et de protection incendie à présenter une demande de permis de vente et de service de boissons alcooliques à l'occasion de la Journée des pompiers 2023.

De transmettre une requête à la Sûreté du Québec afin d'assurer la sécurité lors de l'événement.

2023-02-033 SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES DÉPENSES PAYÉES

Considérant les autorisations accordées à la trésorière en vertu de l'article 5.2 du Règlement numéro 838 – Règlement de délégation de compétences à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Hugo Gendreau
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par la trésorière, de la liste des dépenses payées du mois de janvier 2023 conformément à l'article 6 paragraphe c) du Règlement numéro 838.

VILLE DE PINCOURT

- 2023-02-034 SUJET : PROVISION POUR CRÉANCES DOUTEUSES – FACTURES DIVERSES
- Considérant qu'il y a lieu de provisionner certaines factures diverses étant donné que les procédures de réclamations ont été effectuées, soient par le Service administratif et financier et le Service du greffe;
- Considérant que ces factures demeureront dans nos listes extracomptables, il est
- PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'autoriser la provision pour créances douteuses de factures diverses selon la liste déposée pour une somme de 375,30 \$.
- 2023-02-035 SUJET : PROVISION POUR CRÉANCES DOUTEUSES – TAXES MUNICIPALES
- Considérant qu'il y a lieu de provisionner certaines taxes municipales, il est
- PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'autoriser la provision pour créances douteuses des taxes municipales selon la liste déposée pour une somme de 1 942,56 \$.
- 2023-02-036 SUJET : COMPTES À RECEVOIR – FACTURES DIVERSES À RADIER À MÊME LA PROVISION POUR CRÉANCES DOUTEUSES
- Considérant qu'il y a lieu de radier certaines factures diverses étant donné que deux envois de réclamations ont été effectués, soient par le Service administratif et financier et le Service du greffe;
- Considérant que ces factures ont déjà été provisionnées aux états financiers 2021 et qu'elles demeureront dans nos listes extracomptables, il est
- PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'autoriser la radiation de factures diverses selon la liste déposée pour une somme de 871,19 \$ à même la provision pour créances douteuses.
- 2023-02-037 SUJET : COMPTES À RECEVOIR – TAXES MUNICIPALES À RADIER À MÊME LA PROVISION POUR CRÉANCES DOUTEUSES
- Considérant qu'il y a lieu de radier certaines taxes municipales;
- Considérant que ces factures ont déjà été provisionnées aux états financiers 2021 et qu'elles sont périmées, il est
- PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

VILLE DE PINCOURT

D'autoriser la radiation des taxes municipales selon la liste déposée pour une somme de 1 725,87 \$ à même la provision pour créances douteuses.

2023-02-038 SUJET : DÉPÔT DES INFORMATIONS FINANCIÈRES ET DU RAPPORT DES AUDITEURS SUR LES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX COÛTS AFFÉRENTS AUX OUVRAGES COMMUNS D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2021

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Hugo Gendreau
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt des informations financières et du rapport des auditeurs sur les renseignements relatifs aux ouvrages communs d'assainissement des eaux usées pour l'exercice financier 2021, tel que préparé par la firme BCGO S.E.N.C.R.L., Société de comptables professionnels agréés.

2023-02-039 SUJET : DÉPÔT DES INFORMATIONS FINANCIÈRES ET DU RAPPORT DES AUDITEURS SUR LE RELEVÉ DES COÛTS D'OPÉRATION DU SERVICE D'URGENCE ET DE PROTECTION CONTRE LES INCENDIES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2021

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt des informations financières et du rapport des auditeurs sur le relevé des coûts d'opération du Service d'urgence et de protection contre les incendies pour l'exercice financier 2021, tel que préparé par la firme BCGO S.E.N.C.R.L., Société de comptables professionnels agréés.

2023-02-040 SUJET : NOMINATION DU MANDATAIRE DE LA VILLE DE PINCOURT AUPRÈS DE LA SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC (SAAQ)

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De nommer madame Marie-Hélen Dionne mandataire auprès de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) pour la signature de tous les documents requis et pour la signature des immatriculations de la flotte de véhicules de la Ville de Pincourt.

2023-02-041 SUJET : DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANCÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT – ACHAT D'UN LÈVE-TOTE POUR L'USINE D'ÉPURATION DES EAUX USÉES DE PINCOURT

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la directrice du Service des travaux publics et des infrastructures, madame Line St-Onge, à octroyer un contrat, suivant recherche de prix, à « GROUPE LD INC. » pour l'achat d'un lève-tote, au montant de 8 176,45 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense en immobilisation financée par le fonds de roulement soit imputée au poste budgétaire 22.400.40.088.

VILLE DE PINCOURT

Que cet emprunt au fonds de roulement soit remboursé en cinq (5) paiements annuels égaux de 1 635,29 \$, à compter de l'exercice financier 2024.

2023-02-042 SUJET : DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANCÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT – ACHAT D'UNE POMPE BROYEUSE POUR L'USINE D'ÉPURATION DES EAUX USÉES DE PINCOURT

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la directrice du Service des travaux publics et des infrastructures, madame Line St-Onge, à octroyer un contrat, suivant recherche de prix, à « *POMPES JP INC.* » pour l'achat d'une pompe broyeuse, au montant de 15 040,33 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense en immobilisation financée par le fonds de roulement soit imputée au poste budgétaire 22.400.40.895.

Que cet emprunt au fonds de roulement soit remboursé en cinq (5) paiements annuels égaux de 3 008,07 \$, à compter de l'exercice financier 2024.

2023-02-043 SUJET : DÉPENSE FINANCÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT - OCTROI D'UN MANDAT DE SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIEURIE POUR LA REMISE À NIVEAU DU SYSTÈME DE VENTILATION/CLIMATISATION DE L'USINE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE PINCOURT

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la directrice du Service des travaux publics et des infrastructures, madame Line St-Onge, à octroyer un mandat pour les services professionnels en ingénierie pour la remise à niveau du système de ventilation/climatisation de l'usine de traitement des eaux usées auprès de « *Shellex Groupe Conseil* », suivant recherche de prix, pour une somme maximale de 36 504,56 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense financée par le fonds de roulement soit imputée au poste comptable 22.400.40.094.

Que cet emprunt au fonds de roulement soit remboursé en dix (10) paiements annuels égaux de 3 650,46 \$, à compter de l'exercice financier 2024.

2023-02-044 SUJET : DÉPENSE FINANCÉE PAR LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 856 - OCTROI D'UN MANDAT DE SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIEURIE POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DES STATIONNEMENTS À LA CASERNE-ATELIERS

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la directrice du Service des travaux publics et des infrastructures, madame Line St-Onge, à octroyer un contrat, suivant recherche de prix, pour des services professionnels en ingénierie pour l'élaboration des plans et devis pour les travaux de réfection des

VILLE DE PINCOURT

stationnements à la Caserne-Ateliers, auprès de « *Shellex Groupe-Conseil Inc.* » pour la somme de 25 524,45 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense financée par le règlement d'emprunt numéro 856 soit imputée au poste comptable 22.300.20.035.

2023-02-045 SUJET : DÉPENSE FINANCÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT – ENTÉRINER LA DÉPENSE POUR UN CONTENEUR D'ENTREPOSAGE AU PARC SHAMROCK

Considérant la recommandation de la Commission de développement social, des services communautaires, loisirs et culture du 16 janvier 2023, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Hugo Gendreau
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner la dépense pour un conteneur d'entreposage au parc Shamrock, auprès de « *Gestion Inter-Québec Inc.* » pour la somme de 14 060,95 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense financée par le fonds de roulement soit imputée au poste 22.700.20.075.

Que cet emprunt au fonds de roulement soit remboursé en cinq (5) paiements annuels égaux de 2 812,19 \$, à compter de l'exercice financier 2024.

2023-02-046 SUJET : AUTORISATION AU DIRECTEUR DU SERVICE D'URGENCE ET DE PROTECTION INCENDIE D'ALLER EN APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR DIVERS PROJETS

Considérant la recommandation en ce sens de la Commission de technique incendie du 17 janvier 2023, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le directeur du Service d'urgence et de protection incendie, monsieur Yanick Bernier, à aller en appel d'offres public pour :

- L'achat d'une autopompe multifonctionnelle de type Custom
- Services professionnels, achat et installation d'un groupe électrogène (génératrice) pour le Centre d'hébergement des mesures d'urgence à l'Omni-Centre

2023-02-047 SUJET : DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANCÉE PAR LE FONDS D'ADMINISTRATION – ACHAT D'HABITS DE COMBAT

Considérant les résultats de la recherche de prix effectuée auprès de fournisseurs reconnus, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser l'achat, par le directeur du Service d'urgence et de protection incendie, monsieur Yanick Bernier, d'habits de combat

VILLE DE PINCOURT

incendie, suivant recherche de prix, auprès de « *L'Arsenal* » pour la somme maximale de 38 000 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense en immobilisation soit financée par le fonds d'administration et soit imputée au poste 02.220.00.650.

2023-02-048 SUJET : AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN CONTRAT AUPRÈS DE B.E.M. FEUX D'ARTIFICE INC. DANS LE CADRE DE LA JOURNÉE DES POMPIERS DU 12 AOÛT 2023

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le directeur du Service d'urgence et de protection incendie, M. Yanick Bernier, à signer, pour et au nom de la Ville de Pincourt, un contrat auprès de B.E.M. Feux d'artifice Inc. pour la tenue d'un spectacle de feux d'artifice le 12 août 2023, dans le cadre de la Fête de Pincourt incluant la Journée des pompiers.

D'autoriser le paiement d'une somme de 75 000 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02.227.00.496.

2023-02-049 SUJET : TENUE DES COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL – JANVIER 2023

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Hugo Gendreau
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître la tenue des commissions du conseil municipal comme suit :

Commission de développement social, des services communautaires, loisirs et culture

- 16 janvier 2023

Commission technique incendie

- 17 janvier 2023

Commission des infrastructures et des travaux publics

- 30 janvier 2023

Commission d'administration et de finances

- 31 janvier 2023

2023-02-050 SUJET : DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – RÉDUCTION DE LA SUPERFICIE MINIMALE DE DEUX LOTS PROPOSÉS DANS LE LOT EXISTANT – LOT 1 720 686

Considérant la demande de dérogation mineure formulée pour le lot 1 720 686 ;

Considérant que le Comité consultatif d'urbanisme, le 30 janvier 2023, a recommandé d'accepter cette dérogation mineure ;

VILLE DE PINCOURT

Considérant qu'un avis public a été publié à l'hôtel de ville ainsi que sur le site Web de la Ville le 30 janvier 2023, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la Ville de Pincourt accepte la dérogation mineure demandée visant à réduire la superficie minimale de deux lots projetés de 460 mètres carrés à 455,7 mètres carrés chacun dans le lot actuel 1 720 686.

2023-02-051 SUJET : DÉPÔT DU RAPPORT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE 2022

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Hugo Gendreau
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De prendre acte du dépôt, par la greffière, du rapport sur la gestion contractuelle 2022.

2023-02-052 SUJET : AMENDEMENTS AUX RÉSOLUTIONS NUMÉRO 2022-12-372 ET 2023-01-020 – DÉPENSE FINANCÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT – OCTROI D'UN MANDAT POUR L'ACHAT D'UNE POMPE POUR DIGESTEUR / DÉPENSE FINANCÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT – ACHAT DE MOBILIER, D'ÉQUIPEMENT ET AMÉNAGEMENT DE BUREAUX

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'amender les résolutions numéro :

- 2022-12-372 – Dépense financée par le fonds de roulement – Octroi d'un mandat pour l'achat d'une pompe pour digesteur, afin d'y lire, au dernier paragraphe, « Que cet emprunt au fonds de roulement soit remboursé en cinq (5) paiements annuels égaux de 7 091,20 \$, à compter de l'exercice financier 2024. ».
- 2023-01-020 - Dépense financée par le fonds de roulement – Achat de mobilier, d'équipement et aménagement de bureaux, afin d'y lire, au dernier paragraphe, « Que cet emprunt au fonds de roulement soit remboursé en cinq (5) paiements annuels égaux de maximum 20 000 \$, à compter de l'exercice financier 2024. ».

PÉRIODE DE QUESTIONS :

La période de questions a débuté à 19 h 24 et s'est terminée à 19 h 38.

2023-02-053 SUJET : LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 FÉVRIER 2023

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 19 h 38, de lever la Séance ordinaire du 14 février 2023.

VILLE DE PINCOURT

CLAUDE COMEAU
MAIRE

ME CHARLOTTE GAGNÉ
GREFFIÈRE

PROJET